



**APPEL A CANDIDATURE PORTANT SUR UN
ACHAT GROUPE DE FIOUL DOMESTIQUE PREMIUM
DESTINE AUX HABITANTS DE BOURG-LES-VALENCE
AOUT 2026**

NOM DU CANDIDAT :

Date limite de réception des offres tarifaires :

LE JEUDI 3 SEPTEMBRE 2026 À 12h00

Offre diffusée et formulaire de candidature disponible sur le site internet de la Ville de Bourg-lès-Valence, rubrique « Maison du Pouvoir d'Achat :
<https://www.bourg-les-valence.fr/la-maison-du-pouvoir-dachat/>

ARTICLE 1. PRESENTATION DU CONTEXTE

La ville de Bourg-lès-Valence, 20 000 habitants, développe depuis 7 ans, et depuis janvier 2023 au sein d'une véritable Maison du pouvoir d'achat, des achats groupés au bénéfice de ses habitants, dans le domaine des mutuelles et des assurances notamment. Les services de la Ville ont ainsi développé un savoir-faire dans la communication auprès de ses habitants pour faire émerger les besoins, les attentes et contribuer à leur réponse, dans le cadre de ce type de démarche gagnant-gagnant.

Dans cette même logique d'amélioration du pouvoir d'achat des habitants de la Commune, et dans un contexte d'inflation forte, la Commune de Bourg-lès-Valence souhaite engager une démarche similaire s'agissant du **fioul domestique premium**, dans l'objectif d'obtenir des offres tarifaires ponctuelles les plus compétitives et avantageuses possible. En effet, en ces temps de forte inflation et de dépenses obligatoires et contraintes de plus en plus lourdes dans le budget d'un nombre important de foyers bourcains aux ressources modestes voire très modestes, parmi lesquels un volume significatif dispose d'un chauffage au fioul, **l'intérêt communal d'une telle démarche réside en ce qu'elle ne peut que contribuer à aider ces personnes et familles à faire face à leur dépenses contraintes**, évitant ou limitant donc ainsi le recours de celles-ci à des services sociaux communaux (gérés par le CCAS de la Ville) tels que notre épicerie sociale ou encore diverses aides financières à la vie quotidienne, qui auraient un coût pour la collectivité.

La notion d'habitant(s) sera entendue au sens strict : habitants domiciliés effectivement sur la Commune de Bourg-lès-Valence, et en mesure de le justifier.

Le présent appel à candidature a donc pour but la mise en place d'un **achat groupé ponctuel** au bénéfice de ces habitants et qui devra **impérativement se concrétiser par un avantage financier plus important par rapport à l'offre « grand public » en vigueur à un instant T, concernant en l'occurrence la fourniture et la livraison de fioul domestique premium.**

Les candidats susceptibles de pouvoir répondre au présent appel sont :

- **Les entreprises ou sociétés privées, le cas échéant spécialistes du secteur et commercialisant notamment ou uniquement du fioul domestique premium.**

ARTICLE 2. MODALITÉS DE L'ACHAT GROUPE AU BENEFICE DES HABITANTS

2.1 Modalités souhaitées :

Sur la base du bordereau de prix (**annexe 1**) faisant apparaître, en fonction du volume de commandes un **ou plusieurs tarif(s) préférentiel(s) (soit sous forme d'un tarif remisé fixe durant une période considérée, soit sous forme d'une remise en pourcentage appliquée au tarif en vigueur au jour de la commande)**, les habitants seront informés par la Commune qu'ils devront confirmer et formaliser leur commande directement auprès du fournisseur qui les contactera, dans un délai de courte durée convenu entre la Commune et le fournisseur ;

Le fournisseur retenu s'engage à éclairer et conseiller en amont des finalisations de commandes chaque habitant acheteur potentiel de façon objective et honnête, afin que celui-ci soit en mesure de comparer et d'évaluer la pertinence du produit au regard de ses besoins et **en termes de coût.**

La livraison sera effectuée par le fournisseur, dans le cadre de tournées qu'il organisera de façon la plus optimisée possible, en fonction de la localisation des clients.

2.2 Implication de la Commune dans le cadre de cet achat groupé :

Le fournisseur retenu contractualisera directement avec les habitants.

ARTICLE 3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

3.1 Contenu de la proposition

Le candidat remettra un dossier contenant les pièces suivantes :

A / Pièces de la candidature

- Document présentant l'entreprise ou la société
- **Document justifiant de l'existence juridique de l'entreprise ou société**
- **Si le candidat est en redressement judiciaire, fournir la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.**

B/ Pièces de la proposition

A l'appui de sa proposition, le candidat devra fournir **l'annexe 1 renseignée et signée, valant engagement, notamment sur la base des volumes indicatifs de pré-inscriptions enregistrées à la date indiquée et du nombre de foyers (d'adresses) auquel ce volume correspond.**

3.2 Conditions de remise de la proposition

Les propositions doivent parvenir **avant le Jeudi 3 septembre 2026 à 12h00.**

L'ensemble de ces pièces sera contenu dans une enveloppe UNIQUE cachetée comportant la mention :

Consultation « Achat groupé fioul domestique premium »

« Nom de l'entreprise »

NE PAS OUVRIR

A envoyer en recommandé avec AR à l'adresse de la Ville :

Ville de Bourg-lès-Valence

36 rue des Jardins BP 231 - 26502 BOUR-LES-VALENCE Cedex

Ou à adresser par mail à l'adresse suivante : olivier.dragon@bourg-les-valence.fr

Les dossiers qui parviendraient voie postale après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne seront pas retenus et pris en compte.

ARTICLE 4. ÉVALUATION DES PROPOSITIONS TARIFAIRES

4.1 Sélection des candidatures

Lors de l'ouverture de l'enveloppe, seront éliminés les candidats dont les garanties professionnelles et financières seront manifestement insuffisantes.

4.2 Sélection des propositions

La sélection de la meilleure offre s'évaluera en fonction des critères pondérés de la manière suivante :

	Critères	Pondération
Note 1	- Tarifs fixes ou remises consenties par rapport au tarif en vigueur au jour de la commande	80 %
Note 2	- Durée de l'offre et modalités de commande et de livraison	20 %

ARTICLE 5. RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de la préparation de leur proposition, les candidats pourront contacter par téléphone ou mail:

Monsieur Olivier DRAGON
Service Maison du Pouvoir d'Achat
Ville de Bourg-lès-Valence
BP 231 - 26502 Bourg-lès-Valence cedex
Tél. 04 75 79 46 50 – 06 21 99 32 13
olivier.dragon@bourg-les-valence.fr

ANNEXE 1

(A renseigner et retourner impérativement avec le dossier de candidature)

ENGAGEMENTS DU CANDIDAT - BORDEREAU DE PRIX
FORMALISANT LES CONDITIONS TARIFAIRES PROPOSE(E)S
AUX HABITANTS DANS LE CADRE DE CET ACHAT GROUPE

REFERENCES PRODUITS :	VOLUME DE PRE-INSCRIPTIONS ENREGISTREES EN MAIRIE A TITRE INFORMATIF A LA DATE DU 30 JUIN 2026	NOMBRE DE FOYERS
Fioul Premium	Environ 25 000 L	Environ 15 à 20

**OFFRE POUVANT OU PAS ETRE BASEE SUR LE VOLUME EFFECTIVEMENT
COMMANDE ET UNE LIVRAISON GROUPEE PAR TOURNEE(S) :**

TARIFS	Pour simple Info TARIF PRIX TTC Livraison incluse en vigueur au (1) 2026	REMISE / TARIF EN VIGUEUR (MERCURIAL DU JOUR) (2)	EVENTUELLE(S) CONDITIONS DE VOLUME DE COMMANDES (2)
REFERENCES PRODUITS			
Fioul Premium		remise :	
Durée de la période proposée de finalisation des commandes auprès du fournisseur : à partir du 10 septembre 2026 et jusqu'au :	Date de fin proposée : (3)		
Modalités de commandes, paiement et délais De livraison proposés par le fournisseur			

Fait en un seul original (en conserver une copie)

À ...

le :

Signature du candidat

Porter la mention manuscrite « **Lu et approuvé** »

Lu et approuvé,

(1) A RENSEIGNER MERCURIAL (GRILLE DE TARIFICATION) EN
VIGUEUR AU JOUR DE SIGNATURE DE L'OFFRE

(2) A RENSEIGNER

(3) INDIQUER DATE DE FIN DE PERIODE DES COMMANDES